RCS : BERNAY
Code greffe : 2701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00185
Numéro SIREN : 752 438 226
Nom ou dénomination : ABDERRAHIM LAMINE

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001387

ABDERRAHIM Lamine

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros
Siège social : 438 chemin du petit Hébert 27210 FOULBEC
752 438 226 RCS BERNAY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 01er juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier juillet, à vingt heures, les associés se sont réunis au siège social de l'entreprise, 438 chemin du petit hébert à Foulbec en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Lamine ABDERRAHIM, associé unique, propriétaire de 100 parts sur 100 est présent et préside la séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés, le cas échéant
- le rapport de gestion de la gérance ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.
L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.
Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Ratification de la rémunération et des remboursements de frais de la gérance
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion de la gérance puis, le Président ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le président mets successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1/2

PREMIERE RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un résultat négatif de 616€
L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération nette allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 15000 euros, des charges sociales patronales pour un montant de 9271 euros.

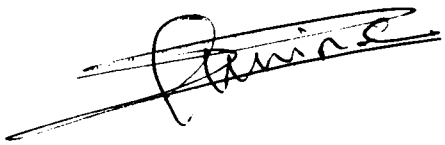
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures trente.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

Lamine ABDERRAHIM



ABDERRAHIM Lamine
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 438 le petit Hébert 27210 Foulbec
752 438 226 RCS BERNAY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Monsieur,

Nous vous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation les Comptes Annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires tels que prévus par la réglementation.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2022, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 58058 euros. Ce chiffre d'affaires est en baisse de 16.66% par rapport à l'exercice clos le 31/12/2021.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 59274€ montant qui est stable par rapport à l'année précédente.

La rémunération du gérant s'élève à 15000€ sur l'exercice, somme qui est en identique à l'exercice précédent.

Notre résultat courant avant impôts se solde par une perte de 216€.

Le résultat net de l'exercice 2022 qui s'élève fait apparaitre une perte de 616€ cette somme sera imputée sur le compte courant de la société.

Pour rappel, Monsieur ABDERRAHIM Lamine, gérant de la société et associé unique met à disposition gracieusement l'usage de la licence n°111 au Havre acquise en son nom propre.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Cet exercice a connu une baisse du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par de nombreux problèmes mécaniques concernant le véhicule. La majorité de ces ennuis étaient imputés a des problèmes moteurs pris en charge en grande partie par le constructeur Peugeot. Les nombreuses réparations nécessitaient a chaque régulièrement des immobilisations longues.

Pour l'année 2023, nous espérons que le véhicule nous permettra de reprendre un rythme de travail normal. Un changement est programmé malgré le marché de l'automobile tendu et devenu hors de prix. Notre objectif est de stabiliser les charges concernant l'acquisition ou la location du nouveau véhicule. Les recherches de financement sont actuellement en cours.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas d'évènements importants à signaler depuis la clôture de l'exercice

Evolution juridique de la Société - Participations

Notre Société n'a procédé à aucune prise de participation ou de contrôle au cours de l'exercice écoulé.

Aucun titre de participation n'apparaît à l'actif de notre plan.

Conformément aux dispositions de l'Article 356-3 de la Loi et compte tenu des informations reçues en application des Articles 356-1 et 356-2 de ladite Loi, nous vous indiquons ci-après l'identité des Associés détenant des participations dans notre Capital social supérieur au dixième, au tiers ou à la moitié dudit capital :

- Monsieur ABDERRAHIM Lamine 100 %

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'Article 223 du Code Général des Impôts, nous vous informons que le montant des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'Article 39-4 du même Code s'élèvent à : NEANT.

Conclusion

Ces comptes représentent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de notre Société.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner au Gérant Quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

LE GERANT



(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise ABDERRAHIM LAMINE EURL — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 438 CHE DU PETIT HEBERT 27210 FOULBEC

SIREN 752438226

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/12/2023

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	2 306	030 2 306	
	Immobilisations financières * (1)	040	153	042	153
	Total I (5)	044	2 459	048 2 306	153
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	9 173	070	9 173
	Créances (2) — Autres* (3)	072	5 815	074	5 815
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	69 170	086	69 170
	Charges constatées d'avance*	092	521	094	521
	Total II	096	84 679	098	84 679
	Total général (I + II)	110	87 137	112 2 306	84 831

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	80 059
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(616)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	80 543
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	1 057
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 042)	172	3 231
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	4 288
	Total général (I + II + III)	180	84 831

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage